

Jean-François Martins dévoile les 104 mesures du Plan « Nager à Paris »

Lundi 15 juin à 13h30, Piscine de la Butte aux Cailles (13e)

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports et du tourisme, présentera lundi les 104 mesures du Plan « Nager à Paris », lors d'un point presse à la piscine de la Butte aux Cailles.

Engagement structurant de la mandature, le Plan « Nager à Paris » est le fruit d'une concertation exemplaire, élargie à l'ensemble des partenaires du service public de la natation et aux usagers dans toute leur diversité.

D'un montant sans précédent, il se déclinera en 104 mesures concrètes, répondant en trois axes aux nombreuses attentes des Parisiens :

1. Moderniser le parc existant, doté de 39 piscines et 9 bassins écoles.
2. Créer de nouvelles piscines et baignades.
3. Optimiser les bassins et améliorer le fonctionnement au plus près des usages.

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, vous détaillera ce plan lundi lors d'un point presse à la piscine de la Butte aux Cailles (13e).

Personnalité présente :

- Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports et du tourisme

Date et lieu :

Lundi 15 juin à 13h30, Piscine de la Butte aux Cailles, 5 place Paul Verlaine (13e)

Contact presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61